

Pourquoi je raisonne... à distance

Éloigné de Crolles et amoureux des vieilles pierres, c'est toujours avec plaisir et intérêt que je prends connaissance du journal des Raisonneurs de pierre relatant les travaux que l'équipe de bénévoles réalise sur le site du château de Montfort (photos et textes).

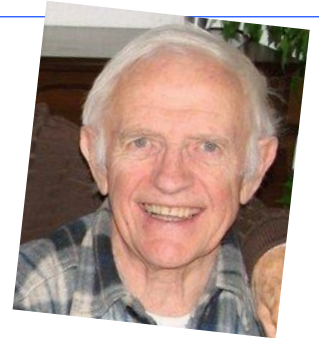
Vouloir remonter, à partir d'un « tas de pierres » et autant que cela se peut, les bases d'un château vieux de plusieurs siècles, avec comme seule ligne directrice, une photo aérienne récente, m'est apparu comme étant pure folie, voire perte de temps. Mais, force est de constater que cette aventure n'est pas dénuée d'intérêt et mérite d'être suivie.

Le côté intellectuel est là qui contraint les raisonneurs à « raisonner » et à imaginer ce que pouvait être la bâtisse. Pas de plan ; seule l'évocation d'un château fort (mais n'était-ce pas plutôt une maison forte ?) comme il en existe d'autres dans la région, et un document de 1339 donnant quelques dimensions et vagues descriptions. Ajoutons quelques pans de mur restés debout et des fondations enfouies sous les tas de pierres qu'il faut dégager, afin de les recons-

tituer en les « rapprochant » de l'image d'une photo aérienne.

L'effort physique est également là. Chaque samedi, lorsque les conditions atmosphériques le permettent, ces amis raisonneurs, pas forcément manuels de leur métier, se retrouvent sur le chantier, gâchent quelques brouettes de mortier, remontent et scellent ces pierres qui, avant eux, furent scellées par des ouvriers dont c'était le métier. Ce faisant, ils appréhendent quelque peu ce que fut le labeur de ces derniers. Et quoi de plus émouvant que de ramasser une pierre, de la rouler dans ses mains et de penser à cette personne qui, dans un passé très lointain, eut un geste analogue avant de l'intégrer dans la construction en cours ?

Alentour, l'existence vraisemblable d'un petit jardin potager est l'occasion, pour les dames accompagnant ces bâtisseurs retrouvés, de le faire renaître en y plantant moult essences, arbustes, légumes et fleurs. L'ambiance à proximité de ce jardin m'apparaît toujours festive lorsque l'équipe prend quelque repos, le temps d'une collation à l'heure du midi. Aussi festive que peut être la



fête médiévale que l'Association organise chaque année.

Moi-même, étant impliqué bénévolement dans une association à but humanitaire, toujours en quête de finances, je mesure le côté désintéressé des membres de cette équipe. Leur seule motivation est de laisser à la postérité, avec l'un de ses châteaux partiellement reconstitué, une trace visible de ce que fut la vallée du Grésivaudan en des temps éloignés. Et peut-être aussi, d'occuper agréablement quelques moments de loisir.

Une visite sur les lieux, en compagnie de l'un des membres de l'Association, peut être une source d'inspiration pour ceux qui aiment « raisonner », susceptible d'apporter, peut-être, une réponse aux nombreuses questions que se posent ces bâtisseurs quant au plan masse du château.

Yves Schricke



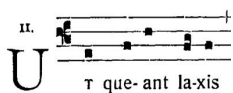
*Bonne Année Raisonneuse
2016*



Chers amis, j'aimerais vous souhaiter une très belle année 2016, dans la quiétude et l'amour de vos proches, et partager avec vous les vœux adressés à notre association ce week-end par Rodolphe, l'un de mes amis d'enfance :

« J'aime beaucoup ce terme de "raisonneur de pierre" ainsi que ce à quoi se rapporte sa symbolique. Nous sommes tous des pierres qu'il convient de tailler, de faire résonner et raisonner de façon harmonieuse afin qu'elle prenne leur place dans un édifice. Une façon aussi de mieux comprendre le monde passé, présent et futur et de le reconstruire sur de meilleures bases. Bonne année à vous tous. Continuez longtemps ce travail d'élevation de l'esprit et de la matière. »

Hélène



Et si on parlait musique médiévale

par Michel, de l'atelier médiéval Cantigas

Lors de chaque fête médiévale au château de Montfort, vous avez certainement repéré ce groupe d'inséparables goliards, qui ne peuvent se défaire de quelques feuilles de papier tenues à la main, souvent regroupées dans un supposé « classeur d'époque »...

Aidés de ces feuilles et quelquefois accompagnés de tambourins ou de flûtes à bec, les drôles se mettent à chanter lorsque le Grand Ordonnateur de la Fête le leur demande, et aussi lorsqu'ils en ont envie. Il se dit alors qu'ils font de la musique médiévale.

Mais qu'est-ce la musique médiévale, au juste ? Et ne devrait-on pas plutôt parler DES musiques médiévales ?

Commençons par (re)situer tout cela dans le temps.

Le Moyen-Âge couvre la période du V^e au XV^e siècle. Pour la musique notée, les écrits les plus anciens dont on dispose sont datés d'environ l'an 850, et c'est donc sur plus de six siècles que se déroule cette période de musique médiévale, le relai étant pris peu avant 1500, avec la Renaissance.

Plus de six siècles, alors qu'il en faudra à peine trois pour passer du style de Vivaldi à celui de Céline Dion ! Difficile alors de parler de LA musique médiévale.

Depuis toujours, la musique, aux instruments ou chantée, était monodique, ou encore « à l'unisson ». Une seule note à la fois, une mélodie simple, psalmodiée, un écart réduit entre la note la plus grave et la plus aigüe. Le chant en groupe était possible, mais toujours en restant à l'unisson.

Le début du deuxième millénaire va bousculer cette règle de la monodie. La polyphonie, c'est-à-dire le chant à plusieurs voix simultanées, commence à se développer, quelques

tentatives ayant déjà été faites au X^e siècle.

Lorsque l'on parle ici de voix, il s'agit bien de mélodies distinctes, et pas uniquement des voix de plusieurs chanteurs. On passe alors du chant à l'unisson, encore appelé *plain-chant* lorsqu'il s'agit de musique sacrée, à l'*organum*, chant à plusieurs voix, en ajoutant une, deux ou quelquefois trois voix, dites organales, à la mélodie de base en voix principale, qui prend alors le nom de *teneur* et est toujours la plus grave.

Les voix supplémentaires, « duplum », « triplum » et « quadruplum », peuvent être :

- ◇ des lignes mélodiques en quarts ou quintes parallèles au plain-chant (*organum parallèle*) ;
- ◇ des voix de *déchant*, construites pour « bien aller » avec la teneur, selon les règles de l'époque ;
- ◇ des *mélismes*, vocalises d'une syllabe sur plusieurs notes (*organum fleuri*).

L'*organum fleuri* représente l'apogée du genre, mais c'est le *déchant* qui va conduire l'évolution de la musique. C'est en effet le mode qui offre le plus de créativité au compositeur.

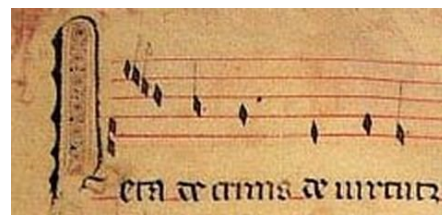


Neumes. 'Alleluia', mélisme sur la syllabe 'le' (vers 850 ?)

Le plain-chant continuera cependant d'exister, en particulier avec les chants ambrosiens et grégoriens, conservés encore maintenant par certains ordres monastiques.

La structure de texte en « couplets-refrain » prend forme, avec par exemple les conduits, qui accompagnaient les processions.

La complexité de cette polyphonie naissante aura son point culminant vers le milieu du XIII^e siècle avec le *motet pluritextuel*, exécution simultanée de deux ou trois mélodies



Notation sur 5 lignes, notes à hampe (Llibre vermell de Montserrat, 1400)

préexistantes, n'ayant rien à voir entre elles, ni sur le plan du texte, ni sur celui des notes.

L'ensemble s'appuie sur une teneur, en général un très long mélisme sur un seul mot, la plupart du temps tiré d'une hymne grégorienne, comme *Alleluia*, *Portare*, ou encore *Dominus*.

Un peu comme si aujourd'hui on chantait en même temps *La Madelon*, *Au clair de la lune* et *La vie en rose*, le tout sur le jingle de la SNCF chanté lentement et en boucle...

Au XIV^e siècle, l'écriture des motets et du *déchant* évolue. Le contre-point se formalise pour constituer un ensemble de méthodes et de règles qui permettent, en partant d'un thème mélodique, d'ajouter d'autres voix, soit plus aigües, soit plus graves. Cette dernière possibilité est tout à fait nouvelle, même si une voix de *déchant* pouvait déjà dans certains cas croiser la teneur, et devenir la voix plus grave.

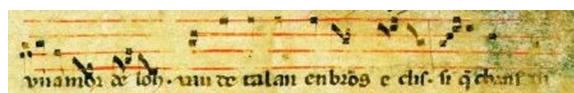
La structure à quatre voix « Soprano-Alto-Ténor-Basse » se met en place.

A la fin du XV^e siècle, l'esthétique musicale de la Renaissance s'installe alors sur ces bases, dont nombre d'entre elles sont encore en vigueur.

Certaines caractéristiques de la musique médiévale resteront encore quelque temps, comme l'absence de barres de mesure et d'indication explicite de tempo ou de nuances, qui n'apparaîtront qu'avec la musique baroque, vers 1600.

Voilà donc six siècles de musique en une page, et encore beaucoup à dire !

Par exemple, l'obsession de la perfection. Avec le chiffre 3 de la Sainte



Notation sur 4 lignes, avec notes en ligatures (Jauffré Rudel, Scriptorial d'Avranches, XIV^e siècle)

(Suite de la page 2)

Trinité, ou encore avec la quarte et la quinte, seuls [intervalles justes](#) de la gamme de l'époque.

Ou encore la notation de la musique, dont quelques exemples figurent sur cette page, notation qui ne se stabilisera pas avant le XVII^e siècle.

Alors, si vous en voulez plus, faites-le savoir (par exemple en nous écrivant à contact@lesraisonneursdepierre.fr) !

Site internet Cantigas cantigas.free.fr

En cliquant sur les mots soulignés en bleu, vous accédez à une illustration sonore du terme.

Vous pourrez approfondir le sujet avec Michel lors de notre conférence, le 8 avril prochain.



Les « inséparables goliards » avec Michel au tambourin (et à la baguette). Médiévales 2015

Un « moulineux » primé au concours photos du Grésivaudan

La communauté de communes du Grésivaudan a organisé cette année, pour la première fois, un concours photos « Mon village, mon Grésivaudan ». Philippe, très actif au moulin et photographe amateur averti, a reçu plusieurs prix à ce concours :

- ✎ 3^{ème} prix dans la catégorie « Auteur - Patrimoine » avec des photos du moulin des Ayes
- ✎ 2^{ème} prix dans la catégorie « Générale - Nature » avec une photo de l'Aup du seuil
- ✎ 1^{er} prix dans la catégorie « Auteur - Habitant » avec des photos des Médiévales de Montfort

Félicitations à Philippe

Les clichés récompensés sont exposés jusqu'à mi-février à la médiathèque de Crolles.

[Catalogue des photos primées](#) (format PDF)

Plus d'informations sur le [site du Grésivaudan](#).



L'une des photos primées de Philippe



Les photographes primés (Philippe au fond au milieu du groupe)

Sortie patrimoine dans le Trièves

Notre sortie annuelle a eu lieu le 17 octobre dans le Trièves. Première étape, le moulin de Saint-Michel-les-Portes où nous avons été chaleureusement accueilli par le propriétaire et quelques membres de l'Anille, l'association des amis du moulin de Saint-Michel, qui effectuent depuis plusieurs années un remarquable travail de restauration. Nous avons fait la connaissance de l'Anille lors de l'Assemblée générale des moulins de l'Isère, grâce à notre participation à la FAPI qui nous permet d'avoir des contacts avec d'autres associations.



Vue du moulin dont la toiture et la charpente ont été entièrement restaurées



Mu par plusieurs roues à aube, le moulin comporte une scierie et un moulin à farine



Le moulin à farine avec sa potence pour soulever la meule tournante

Deuxième étape, Mens. Visite du musée du Trièves avec une exposition passionnante « Le fait religieux en Trièves », sur les deux religions (catholique et protestante) qui ont cohabitées sereinement dans le Trièves pendant plusieurs siècles. Puis, visite du bourg guidée par les Amis du Musée du Trièves. Une foultitudes de petites choses intéressantes se cachent dans le bourg historique, que ce soit sous les toits des maisons, dans l'église, sous la halle...



Pause déjeuner dans le Café des arts avec son décor peint par Gustave Riquet en 1896

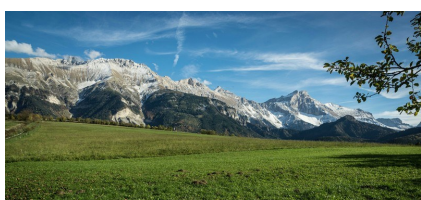
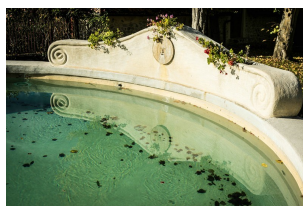


La halle



Le temple et l'église

Dernière étape, le château de Montmeilleur, amoureuxment restauré par ses propriétaires, et dans lequel vous pouvez séjourner, si le cœur vous dit, dans l'une des chambres d'hôtes. Le régisseur a partagé avec nous sa passion pour l'histoire du Trièves et du château, nous conduisant dans les différentes pièces et nous expliquant les différentes phases de restauration



D'autres photos sur www.lesraisonneursdepierre.fr

Cette visite, dans un panorama exceptionnel, a magnifiquement clôturé notre sortie automnale. Nos remerciements vont à toutes les personnes qui nous ont fait découvrir avec passion différents aspects de cette belle région et l'envie d'y retourner est unanime. Il faut en effet bien plus d'une journée pour en apprécier les richesses et son caractère si particulier légués par ces habitants et la géographie qui l'a modelée



La plante du mois par Martine

Le topinambour

Le topinambour, *Helianthus tuberosus*, est originaire d'Amérique du Nord (États-Unis et Canada). Il a été observé pour la première fois par Champlain au Canada où la plante était cultivée par les tribus amérindiennes. Elle fut introduite en Europe au début du XVII^e siècle.

Le topinambour est aussi appelé par les Anglo-Saxons « artichaut de Jérusalem », « truffe du Canada », « poire de terre » ou « soleil vivace ».

L'appellation topinambour résulte de du nom d'une tribu du Brésil, les Tupinambas, francisé en Topinamboux. Les Tupinambas sont des tribus guerrières d'Amazonie, réputées autrefois pour leur cannibalisme. Plusieurs membres de cette tribu furent amenés comme curiosité à Paris en 1613, à peu près à l'époque de l'introduction du topinambour en France, ce qui conduisit Carl von Linné à croire à l'origine brésilienne de la plante.

Quant à l'appellation « artichaut de Jérusalem », elle vient de la déformation du terme *girasole* (tournesol) en Italien, le topinambour étant une

plante de la famille des Astéracées, voisine du tournesol *Helianthus annuus*.

Le topinambour est cultivé comme légume pour ses tubercules, à l'instar d'une autre espèce proche, l'hélianthe scrofuleux, *Helianthus strumosus*, qu'on appelle plus simplement hélianthy.

L'hélianthy est originaire de l'est de l'Amérique du Nord, Canada et États-Unis. Il se distingue par ses rhizomes de couleur beige clair, rappelant ceux du topinambour, mais plus grêles et plus allongés, en forme de fuseaux, ce qui lui a valu le nom de « salsifis d'Amérique » pour sa ressemblance avec le salsifis.

Le topinambour et l'hélianthy sont de grandes plantes vivaces, à tiges très fortes et peu ramifiées, pouvant dépasser deux mètres de haut. Les fleurs ressemblent à de petits tournesols, plus grandes chez l'hélianthy que chez le topinambour.

Les tubercules s'accommodent en légumes d'accompagnement, sautés, en gratin, en purée. Leur goût rappelle celui de l'artichaut et du salsifis.



Hélianthy cultivé au Moulin des Ayes

Le topinambour ne contient pas d'amidon comme la pomme de terre, mais de l'inuline, un glucide polymère du fructose. Contrairement à l'amidon, l'inuline n'agit pas sur la glycémie.

Les tubercules se plantent à 50 cm de distance à une profondeur de 15 cm. Ils demandent peu d'entretien si ce n'est quelques arrosages pour maintenir le sol frais. Ils se récoltent en hiver. Supportant mal de rester à l'air libre, il est préférable de les récolter au fur et à mesure des besoins et de les consommer aussitôt.



La recette par Brigitte

Topinambours aux petits lardons



Ingrédients (pour 4 personnes)

250 g de lard maigre coupé en lardons
1 kg de topinambours
2 gros oignons
2 carottes
2 échalotes
2 gousses d'ail
30 g de beurre
10 cl de vin blanc
1 feuille de laurier
1 brin de thym
1 pincée de noix de muscade râpée
sel et poivre

- Faites chauffer une casserole d'eau. Plongez les lardons pendant 1 min dans l'eau bouillante, égouttez-les et passez-les sous un filet d'eau froide. Épongez-les sur un linge propre.
- Épluchez et émincez finement 2 gros oignons et 2 échalotes.
- Pelez et lavez 2 carottes, découpez-les en petits dés.
- Épluchez et écrasez 2 gousses d'ail.
- Pelez avec un petit couteau bien aiguisé, les topinambours, lavez-les avec soin et coupez-les en deux ou trois selon la grosseur.
- Dans une cocotte, faites doucement rissoler les lardons dans 30 g de beurre (ou d'huile). Quand ils sont dorés, retirez-les et mettez-les en attente sur une assiette.
- À la place, mettez les oignons, les échalotes, l'ail, les carottes, 1 feuille de laurier, et le brin de thym. Laissez étuver doucement pendant 5 min. Ajoutez alors les topinambours, 1 pincée de noix muscade en poudre, du poivre et un peu de sel.
- Remettez les lardons et arrosez de 10 cl de vin blanc sec.
- Couvrez et laissez mijoter doucement pendant 35 min.
- Servir bien chaud.



L'expression du mois par Philippe

Mettre sa main au feu

Au Moyen-âge, lorsque la culpabilité d'une personne s'annonçait difficile à prouver, on préférait soumettre l'accusé à une épreuve appelée le « jugement de Dieu » ou Ordalie. Il existait plusieurs moyens de déterminer avec une exactitude sans faille qui était coupable de quelque chose. Il pouvait s'agir de tournois, de duels, de combats. Par la force divine, le vaincu n'était jamais simplement le plus faible, c'était obligatoirement le fautif.

D'autres formes d'épreuves beaucoup plus radicales étaient au menu du parfait justicier, notamment l'épreuve du feu. Elle consistait soit à saisir puis garder une barre de fer rougie au feu sur neuf pas, ou marcher sur des socs de charrue chauffés à blanc, soit à mettre la main dans un gant métallique également rougi au feu. La main était ensuite bandée dans un sac de cuir scellé par

le juge. Quelle que soit la méthode, grâce à l'intervention divine, celui dont la main guérissait en moins de trois jours était déclaré innocent ayant bénéficié de la bienveillance de Dieu. Ah ! Voilà bien une preuve irréfutable ?!



D'autres formes de raffinement consistaient à attacher l'accusé et le jeter dans l'eau bénite, pieds et poings liés, la main droite au pied gauche, et la main gauche au pied droit. S'il flottait, il était coupable car

rejeté par l'eau. S'il coulait il était innocent car l'eau - symbole de pureté - l'avait accepté.

Ces épreuves cruelles et quasi insurmontables furent infligées aux accusés dans une période très pieuse de l'histoire de l'humanité où l'on ne pouvait imaginer qu'un Dieu tout puissant puisse faire souffrir un innocent.

« Mettre sa main au feu » est donc une référence à ce « jugement de Dieu », et on l'emploie lorsque l'on cherche à convaincre une personne que l'on a raison, soutenir une idée, une opinion avec une certitude inébranlable.

Nous employons aussi généreusement son contraire « je n'en mettrais pas ma main au feu », tout aussi convaincu d'être débouté.

En 1215 le IV^e concile de Latran interdit les ordalies par l'eau et le fer lors de cérémonies religieuses. L'Église refuse donc officiellement la preuve « religieuse » depuis ce temps. Mais, elle a ressurgi du XV^e au XVII^e siècles pour les cas de sorcellerie.



Assemblée Générale Ordinaire Vendredi 15 janvier 2016 à 20h00 Salle Cascade (derrière la mairie)

Conformément à nos statuts, comme chaque année, le bureau des Raisonneurs de pierre est heureux de vous inviter à la prochaine assemblée générale de l'association.

C'est un moment convivial où chacun peut venir prendre connaissance des activités, se rappeler les temps forts, partager les projets, apporter ses idées, discuter avec le conseil d'administration, en quelque sorte sentir le pouls de l'association. Nous partagerons le verre de l'amitié à l'issue de l'assemblée. Nous comptons sur votre présence.

Si vous ne pouvez venir, merci de donner votre pouvoir à quelqu'un qui pourra vous représenter.